

SRDE-II Hauts de France
CPRDFOP Hauts de France

CONTRAT DE BRANCHES n° 9
Formation Professionnelle

DYNAMIQUE STRATEGIQUE : WELCOME EU

Entre :

L'ETAT

Représenté par

Le Préfet de région, M. Michel LALANDE

La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
Mme Valérie CABUIL

La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités Mme Béatrice CORMIER

La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, M. Luc MAURER

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, M. André BOUVET

LE CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle, Mme Karine CHARBONNIER

POLE EMPLOI HAUTS DE FRANCE

Représenté par sa Directrice,

Mme Nadine CRINIER

La Fédération de la Formation Professionnelle (FFP)

Représentée par son Président en Région Hauts-de-France,
Jean-Marc HUSSON

Le Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale (SYNOFDES)

Représentée par son Président,

Michel CLEZIO

Les Universités en Hauts-de-France

Représentées par les Conseillers Académiques à la Formation Continue dans l'Enseignement
Supérieur

Vincent COCQUEMPOT et Patrice COOREVITS

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.214-13,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu la délibération n°20170444 du 30 mars 2017 portant approbation du Schéma Régional de Développement Economique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDE-II)

Vu la délibération n° 20161816 du 13 décembre 2016 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles, signé entre le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais, le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Recteur de l'Académie de Lille, le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le Directeur Régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Le Directeur Inter-régional de la Mer Manche est - Mer du Nord, et les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CPME, U2P, UNAPL, FRSEA, Union Régionale des Employeurs Economie Sociale et Solidaire) le 14 mars 2017,

Vu la délibération n° 20141984 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 autorisant le Président du Conseil Régional à signer les Contrats de Branche négociés dans le cadre de la mise en œuvre du CPRDFOP,

Vu l'avis du Conseil d'Administration du SYNOFDES du 19/09/2018

Vu l'Arrêté du 28 avril 2017 relatif aux conseillers académiques à la formation continue dans l'enseignement supérieur

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

Préambule :

Au mois de mars 2017, la région Hauts de France s'est dotée de sa stratégie de développement économique et de sa stratégie de formation, à travers l'élaboration de deux documents essentiels pour le développement régional :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II),
- et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Résultats d'une vaste démarche de concertation menée sur l'ensemble du territoire régional, ces documents posent à travers leurs plans stratégiques, les objectifs et les priorités d'action propres à assurer le développement des entreprises et l'adaptation des compétences, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement de l'économie régionale.

Les partenaires ont souhaité poursuivre cette dynamique en envisageant une déclinaison opérationnelle conjointe de ces stratégies sous l'angle des filières et des secteurs d'activité économiques. Un nouveau cycle de négociation s'est ainsi engagé avec les différentes Branches Professionnelles, débouchant sur l'élaboration de « Contrats de Branche », envisageant les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Le présent Contrat porte sur le secteur des entreprises de formation, relevant de la dynamique stratégique WELCOME EU identifiée par le SRDE-II comme particulièrement porteuse du développement économique régional.

Il réunit dans un même contrat, et dans le cadre d'une même gouvernance les deux grands volets de déclinaison, adossés au SRDE-II et au CPRDFOP, et portant respectivement sur :

- le développement économique, l'innovation et de l'internationalisation,
- le développement des formations et de l'orientation professionnelle

Développement Economique, Innovation et Internationalisation

Sur le champ du développement économique, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), approuvé par l'assemblée régionale le 30 mars 2017.

Ce schéma et ses déclinaisons opérationnelles entendent répondre à un double défi :

- définir et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement économique dans le cadre d'un nouveau périmètre régional ce qui induit la prise en compte des forces et atouts spécifiques qu'il convient de faire résonner,
- répondre efficacement au défi prioritaire de la région qui est celui de l'emploi.

Pour ce faire, le SRDEII s'est construit autour de plusieurs enjeux pour lesquels le Contrat de Branche doit être un outil d'accélération de mise en œuvre, à savoir :

- Construire une région performante, « pro-business » et attractive ;
- Simplifier la stratégie régionale pour permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires de mieux se l'approprier et simplifier la relation aux entreprises dans les actes du quotidien afin de faciliter leur développement ;
- Harmoniser les politiques économiques afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble du Territoire ;
- Rendre opérationnelle la stratégie en déclinant rapidement et concrètement ce schéma en plan d'actions.
- Agir au plus près des entreprises, des territoires et des habitants

Sur la base des enjeux déclinés ci-dessus, le SRDEII s'appuie sur une approche de l'économie régionale autour de 5 grandes dynamiques stratégiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole ;
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen ;
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe ;
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie ;
- La région des industries créatives et de l'accueil.

La déclinaison opérationnelle du SRDEII s'accompagne de 4 plans d'actions pour accompagner le développement des entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire régional :

- la création et la reprise des entreprises : le plan Starter ;
- la croissance des entreprises : le plan Booster ;
- l'emploi : le plan Emploi ;
- leur déclinaison harmonieuse dans les territoires : le plan Territoires.

Ces plans s'appuient en particulier sur les dispositifs d'accompagnement, notamment financiers, des entreprises, mais également sur ses partenaires et acteurs régionaux dans une recherche d'efficience toujours plus exigeante. En cela, l'articulation avec les contrats de branches s'avère être essentielle.

Le volet Développement Economique du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon différents axes liés aux plans évoqués ci-dessus :

1. L'amplification de la dynamique entrepreneuriale régionale en s'appuyant sur les Branches pour sensibiliser davantage et orienter efficacement les porteurs de projets (potentiels ou identifiées) auprès des relais adéquats ; notamment sur la base du dispositif « entreprendre pour apprendre » piloté par les deux académies
2. Le déploiement d'actions conjointes visant à favoriser le développement des entreprises (ou prévenir leurs éventuelles difficultés le cas échéant) via le plan Booster notamment au travers des enjeux Innovation et Internationalisation ;
3. La recherche d'une couverture régionale optimisée des actions sur l'ensemble du périmètre régional afin d'éviter de voir s'accroître les phénomènes de polarisation autour des principales aires urbaines régionales. Une action conjointe pour tous et partout.

Il s'agit donc de rechercher les modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets et pour tendre à l'équilibre entre les territoires au sein d'un nouveau périmètre régional qui se réinvente.

Formation et Orientation Professionnelles

Sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement et des Formations Professionnelles (CPRDFOP), approuvé par le CREFOP et le Conseil Régional en décembre 2016, et signé par le Président du Conseil Régional, le Préfet, le Recteur et les partenaires sociaux le 14 mars 2017.

Son élaboration a été menée dans un cadre de concertation commun au CPRDFOP et au SRDE-II, associant, aux côtés de la Région, les partenaires de l'Etat (Direccte, Région académique, DRAAF, DRJSCS), Pôle Emploi, et les différents représentants des Branches professionnelles.

Le Contrat s'inscrit dans le prolongement opérationnel des 7 plans stratégiques définis par le CPRDFOP :

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation - jeunes, familles, adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage - mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques.
7. Innovations pédagogiques et numériques

Il s'appuie également sur les perspectives stratégiques et les plans opérationnels dégagés par le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017. Il rejoint en particulier les objectifs du Plan Emploi développés dans ce Schéma.

Il développe à ce titre, en lien avec le SRDE-II, un certain nombre de mesures permettant de valoriser et de favoriser le développement d' « entreprises apprenantes », inscrites dans des projets et des pratiques innovantes, favorisant le développement de la formation professionnelle et permettant de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la formation.

Le volet Formation du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon quatre axes :

1. la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation renouvelée
2. l'identification fine des besoins en compétences,
3. le déploiement d'une offre de formation professionnelle cohérente, sur la base d'une stratégie de réponse formation adaptée aux besoins identifiés
4. l'anticipation, le développement et la diffusion de l'innovation pédagogique et numérique

Il recherche également les modalités les plus adaptées de réponse aux besoins des publics et à l'équilibre entre les territoires, dans le respect des nouveaux enjeux et des nouvelles compétences posées par les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire relatif à la formation et à l'orientation professionnelles, à travers la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses différents décrets d'application.

S'agissant de l'apprentissage, son développement doit viser, d'une part, à répondre aux besoins en compétences des entreprises qui doivent s'adapter à de nouveaux modes de production, de commercialisation et de communication, rééquilibrer la pyramide des âges de leur personnel et, d'autre part, à permettre la qualification professionnelle et l'insertion dans un emploi durable des jeunes de la région.

L'apprentissage constitue un parcours d'excellence, au contact direct des entreprises. Il peut par ailleurs constituer un mode de formation et d'insertion alternatif pour des jeunes en difficulté de parcours.

Son développement nécessite une information complète et facilement accessible sur les métiers, les formations, les parcours ((notamment les possibilités de parcours mixtes (scolaire/apprentissage)) et les possibilités d'insertion professionnelle qui doit s'adresser à tous les publics.

L'implication des entreprises et des branches professionnelles est fondamentale pour anticiper leurs besoins par secteurs, par niveaux de formation et par territoires. Elle est également primordiale pour favoriser l'attractivité des métiers et des parcours en alternance.

Les partenaires du contrat doivent aussi se mobiliser pour lever les freins à l'accès à l'apprentissage : favoriser la mobilité des jeunes, les préparer à l'intégration dans une entreprise, accompagner les entreprises au recrutement et en cas de difficultés.

Le développement de l'apprentissage doit être envisagé dans un cadre de complémentarité et de synergie entre les différentes voies de formation (travail en réseaux, mixité de parcours, rationalisation des plateaux techniques, ...) et de recherche d'équité territoriale.

S'agissant des demandeurs d'emploi, le contrat prend en considération le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC)^[1].

Ce Plan, qui énonce l'objectif de construire une société des compétences en vue de former et d'accompagner un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes peu qualifiés et éloignés du marché du travail, s'inscrit en articulation et en complémentarité avec les dynamiques du CPRDFOP et du SRDEII. Il se matérialise par un Pacte Régional d'investissement dans les compétences pour la période 2019-2022 concerté notamment avec les acteurs du monde économique, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement et les partenaires sociaux. Ce Pacte permet de financer des parcours de formation destinés aux publics les plus fragiles et d'engager une profonde transformation des compétences au service de la compétitivité et de l'emploi, à travers notamment la promotion de l'innovation et de l'intégration des technologies digitales dans l'acquisition de compétences. Il a donc vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations, leur évaluation et leur capitalisation.

Le Pacte d'Investissement dans les Compétences est l'opportunité, à travers ce contrat de Branche, de définir des ambitions partagées complémentaires ou renouvelées, plus précises et plus ciblées pour s'incarner dans des projets opérationnels. Sa réussite repose notamment sur l'implication des entreprises dans la construction et le déploiement des parcours de formation, et dans les actions engagées pour développer l'attractivité vers leurs métiers et les formations permettant d'y accéder. Le présent contrat prend en charge les dynamiques liées à la transformation numérique et à la transition énergétique.

Afin de faire basculer les entreprises dans une réelle transition numérique, il convient de les sensibiliser et d'estimer leur degré d'appropriation du numérique dans les différents volets de l'entreprise (gestion, vente, marketing, production...). En fonction du niveau d'appropriation, il convient de proposer des actions de sensibilisation, de conseil, d'appui financier en mobilisant des experts, partenaires. Il convient également d'accompagner cette transformation par la formation des actifs aux transformations de l'activité générées par cette évolution.

Le contrat s'inscrit également dans le cadre de la Dynamique « Troisième Révolution Industrielle » - REV 3 et de ses différents piliers destinés à accompagner la transition énergétique en Hauts de France (développement des énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, nouvelles mobilités, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...)

Le Contrat de Branche pose un certain nombre d'engagements concrets, autour de projets d'action décidés en commun, et mutualisant pour leur réalisation les outils et les moyens des différents partenaires associés.

Il s'appuie sur un mode de gouvernance dynamique, permettant d'adapter les objectifs opérationnels aux évolutions de l'environnement économique, technologique et/ou réglementaire, et à l'émergence de nouveaux besoins.

I) Dispositions générales :

I.1 - Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur la nécessité d'envisager de manière concertée le développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation et le déploiement des formations et de l'orientation professionnelle, dans le cadre et pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Schéma Régional de Développement Economique de la région Hauts de France (SRDE-II) et le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

[1] Cf . Le Grand Plan investissement : <https://www.economie.gouv.fr/lancement-officiel-grand-plan-investissement>

Sur le plan du développement économique,

Ils visent à conforter l'action régionale autour de différentes focales transversales afin d'anticiper et se préparer aux défis socio-économiques de demain au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés en faveur de la compétitivité et la création d'emplois. Ces défis sont :

- Industrie4.0
- Efficacité énergétique
- Design
- Experience Economy
- Digitalisation
- Adaptation au vieillissement des produits et services des entreprises

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner les actions et initiatives en matière de développement économique, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (porteurs de projets d'entreprises, créateurs, entreprises) le meilleur niveau d'information sur les acteurs et les dispositifs d'accompagnement en région.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

Sur le plan de la formation et de l'orientation professionnelles,

les signataires affirment leur volonté de favoriser la mise en cohérence des différentes voies de formation dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle. Ils souhaitent s'engager dans la coordination des actions d'information et d'orientation, au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés pour l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale. Ils souhaitent s'engager dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle.

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner l'élaboration de la carte des formations, toutes voies de formation confondues, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (jeunes et adultes) le meilleur niveau d'information sur les métiers et leurs débouchés professionnels, et de favoriser une plus grande lisibilité de l'offre de formation professionnelle.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

A travers la conclusion du présent contrat, les signataires identifient les enjeux sectoriels et les priorités d'action sur la base desquelles peut être envisagée une mise en œuvre opérationnelle des priorités du SRDE-II et du CPRDFOP. Ils déterminent les modalités de leurs interventions respectives, ainsi que les partenariats à développer entre les acteurs publics et privés de formation, au regard des priorités ainsi dégagées, et dans le respect des compétences respectives des parties.

Ils s'engagent à participer aux travaux de pilotage et de suivi, selon les modalités définies au point IV du contrat, et à fournir les informations physico-financières permettant d'assurer ce suivi.

I.2 - Champ du contrat

Périmètre développement économique :

Le périmètre du présent contrat est celui du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de soutien (individuel ou collectif) en matière développement économique se déclinant notamment au travers des 4 plans Starter, Booster, Emploi et Territoires.

Le contrat porte également les questions relatives aux actions régionales transverses visant à favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires à l'image du Plan régional Industrie du Futur mais également des dynamiques innovation locales via les parcs d'Innovation.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le SRDEII.

Périmètre formation :

Le périmètre du présent contrat est celui du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, toutes voies de formation confondues :

- la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et par apprentissage,
- la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, y compris par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Il s'attache également à la construction de parcours favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et travaille à l'articulation avec les formations post-baccalauréat. Il envisage les passerelles entre les voies professionnelles, technologiques et générales.

Le contrat porte également les questions relatives à l'information et à l'orientation professionnelles, ainsi qu'à la VAE.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le CPRDFOP.

Périmètre sectoriel :

Les dispositions du présent accord s'appliquent aux secteurs d'activité suivants :

- Formation continue d'adultes code NAF 8559
- Programmation informatique code NAF 6201
- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion code NAF 7022
- Analyses, essais et inspections techniques code NAF 71.20B
- Activités des agences de voyage code NAF 7911Z
- Enseignement supérieur code NAF 8432Z/ 8542Z
- Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire code NAF 9499Z
- Action sociale sans hébergement n.c.a. code NAF 8899B
- Enseignement culturel code NAF 8552Z
- Enseignement secondaire technique ou professionnel code NAF 8532Z

II) Contexte et Enjeux économiques et de formation du secteur :

Les travaux d'élaboration du contrat ont permis de relever les éléments de contexte et d'identifier les enjeux de développement économique et de formation suivants pour le secteur des entreprises de Formation Professionnelle :

Données statistiques Dynamique Stratégique

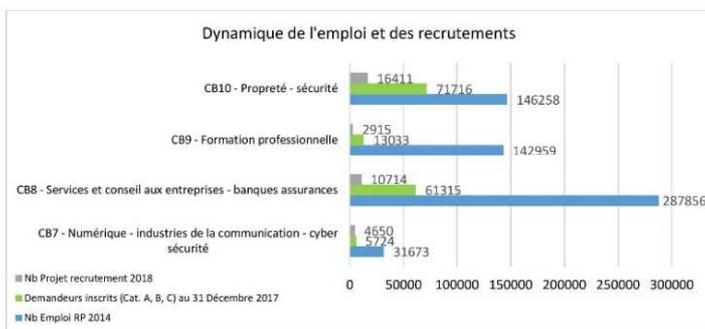
Fiche Signalétique

► 4 Contrats de branche

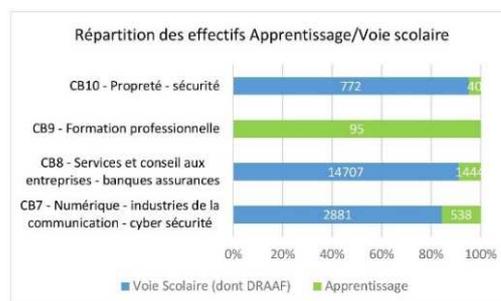
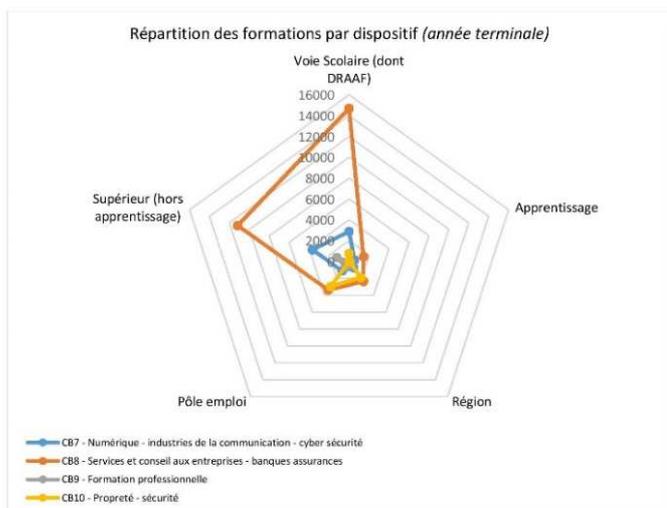
CB7	Numérique - industries de la communication - cyber sécurité
CB8	Services et conseil aux entreprises - banques assurances
CB9	Formation professionnelle
CB10	Propreté - sécurité

	Nombre	Poids régional
Emplois	608 746	26,8%
Demandeurs d'emploi	151 788	25,3%
Personnes formées	49 927	20,2%
Projets de recrutement	34 690	20,2%

Emploi /Recrutement



Formation – Equilibre Voie Scolaire/Apprentissage



Enjeux économiques et de formation

- ➔ Accompagnement de la mutation digitale des organismes de formation en interne et externe – Démarche Qualité
- ➔ Développement des capacités d'innovation et évolution des modèles économiques des organismes de formation
- ➔ Sécurisation des salariés des organismes de formation : maintenir une polyvalence des métiers avec la réhabilitation de profils d'ingénierie de formation
- ➔ Utiliser le digital pour remobiliser le jeunes et augmenter l'appétence à la formation

Des mutations profondes impactent le secteur des entreprises de formation professionnelle :

- la transformation de l'offre de formation Avec les possibilités technologiques offertes par le digital :

- Une évaluation plus fine des besoins (Big data, algorithmes prédictifs, smart data)
- Une personnalisation et individualisation de l'offre de formation
- Éclatement de l'acte de formation
- Le développement du blended-learning

- L'apparition de nouveaux modèles d'apprentissage et de formation : les Mooc et les Cooc disruptent le secteur. Ces nouveaux entrants sont susceptibles de prendre des parts de marché aux organismes traditionnels même si on note des taux d'abandon important sur ces formats.

- Evolution inévitable des pratiques et des attentes en matière de formation et d'apprentissage : Internet fait partie du quotidien d'une majorité de la population qui consomme, se divertit et désormais s'instruit en ligne. Les actifs changent leur rapport à la formation professionnelle : 85% des salariés sont prêts à consacrer une partie de leur temps libre à l'acquisition/actualisation de compétences (Accenture strategy), une Demande croissante des soft skills.

- Renforcement du caractère capitaliste de l'activité : passer d'un modèle de formation présentielle à un modèle digital n'est pas à la portée de toutes les entreprises de formation. Pour les organismes de formation privés, le coût peut être lourd à assumer. Intégrer une offre disponible sur PC, smartphones, tablettes nécessite de coûts importants en conception et en dimensionnement. D'une certaine manière, la formation professionnelle devient progressivement une activité à la fois plus capitaliste et plus risquée.

- Modèle d'affaires et arbitrage entre gratuit et payant : le numérique met la connaissance à la disposition de tous. Dès lors les entreprises peuvent choisir de mettre une partie de leurs formations digitales gratuitement à disposition des apprenants. Certains experts conseillent d'ailleurs aux organismes de formation tentés par une digitalisation de leur offre de basculer vers un modèle de gratuité partielle. On constate d'ailleurs qu'une partie des acteurs pure players du web (Mooc, applications mobiles...) gagnent du terrain en s'appuyant sur une offre freemium (qui consiste à atteindre une masse importante d'utilisateurs grâce à un service gratuit, puis proposer des contenus ou des fonctionnalités payants).

- Evolution de la relation au client / co-conception : le digital permet facilement au client et à l'organisme de formation de concevoir les programmes pédagogiques ensemble. L'heure est donc au social learning et à la co-conception.

- Transformation du marché du travail : 70 % de l'emploi de demain n'existe pas aujourd'hui. Les compétences doivent s'adapter et se redéployer en permanence ce qui, pour les organismes de formation, est une opportunité de développement.

- Accélération du progrès dans les technologies de traduction simultanée : l'apprentissage des langues est lui aussi amené à changer du fait de la digitalisation. Selon l'étude, les outils de traduction simultanée ne sont pas une menace pour ce secteur de la formation... sur le court terme. En revanche, à long terme ils pourraient se substituer aux organismes de formation de langue qui auraient donc tout intérêt à se préparer à cette révolution.

- Nouvelles attentes des entreprises qui prennent conscience de l'importance stratégique de l'investissement en formation a besoin d'une agilité du système de formation et de formations au plus près des besoins et en situation de travail.

Les potentialités de ces nouvelles approches en sont cependant, aujourd'hui, encore souvent au stade des promesses. Elles ne se traduisent que très partiellement dans les faits. Plus de 50 % des organismes privés de formation interrogés par l'observatoire de branche ne réalisaient en 2016 aucune prestation en formations digitales. Seuls 4 % d'entre eux en tiraient plus de 50 % de leur chiffre d'affaires. Les grandes entreprises en sont les principales bénéficiaires, certaines ayant adopté des politiques volontaristes de recours à des formations de plus en plus digitalisées. Les PME, qui pourraient pourtant bénéficier des souplesses offertes par les formations digitales, y font encore peu appel, à l'exception des secteurs « coeur » de l'économie numérique (informatique, télécoms,...).

L'existence de 2 univers autour de la formation entre les nouveaux acteurs ED TECH avec le déploiement de plateformes LMS (Learning Management System) et les acteurs traditionnels dont le présentiel en format classique reste le modèle dominant. Il en résulte « une division du travail » exacerbée (entre concepteurs, utilisateurs intermédiaires (OF) et finaux (public)) et un risque d'éviction de tout un pan d'organismes de formation et une consolidation au profit des plus grands.

III) Engagements de développement (Fiches engagements)

Au regard des éléments de contexte et sur la base des enjeux identifiés ci-dessus, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP et du SRDE-II. Ces engagements sont fixés dans le cadre de « Fiches engagements » jointes au présent contrat.

Ces fiches renvoient aux différents Plans et Axes stratégiques définis pour le développement économique et le développement des formations. Elles détaillent le contenu des actions, les objectifs poursuivis, les partenariats mobilisés, la nature des engagements et les indicateurs de suivi correspondants.

Les « Fiches Engagements » feront l'objet d'un suivi au moins annuel dans le cadre du Comité de Pilotage du Contrat. Tout au long de la durée du contrat, de nouvelles actions et engagements pourront être identifiés par les partenaires. Ils feront l'objet de fiches d'engagements complémentaires venant en déclinaison du présent Contrat, sur la base de leur validation en Comité de Pilotage et moyennant un avenant au Contrat.

. – cf Annexes fiches engagements

III.1 - Engagements Communs

Un certain nombre d'engagements sont communs à l'ensemble des contrats de Branche et feront l'objet d'une déclinaison en direction des différents secteurs concernés par le Contrat.

Cf Annexe Fiches Engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Il s'agit d'élaborer une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France, visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche

Il s'agit d'identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, et créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Il s'agit de mener des actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives aux acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi : « Outils et actions d'information sur les métiers »

Dans le cadre des nouvelles répartitions de compétences, et dans le cadre plus particulier des nouvelles compétences de la Région relatives à l'information sur les métiers, un partenariat est recherché avec les Branches professionnelles pour alimenter les différentes sessions, outils et produits d'information à mettre à disposition des publics pour une meilleure orientation. Parmi eux, une plateforme d'information et d'orientation en ligne. Cf fiche en annexe

Ce partenariat est essentiel pour assurer la meilleure orientation des publics vers les formations et les métiers qui recrutent.

2. Identification des besoins de formation : « Baromètre entreprises »

Le préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation pertinente au regard du développement économique régional est l'identification fine des besoins en compétences des entreprises. Un travail d'enquête est engagé à cet effet. Mené auprès d'un panel d'entreprises régionales, il vise à repérer les besoins des entreprises sur le champ de l'innovation, du développement économique, des perspectives de recrutement et des besoins en compétences des entreprises. Un partenariat avec les Branches professionnelles permettra d'assurer un relais vers les entreprises relevant de leur champ, afin de les mobiliser et de parvenir à une couverture satisfaisante des différents secteurs d'activité.

3. Stratégies de réponse formation : « Cartes cibles de formation »

Afin de répondre aux besoins en emplois et en formation des entreprises, les partenaires s'accordent à apporter leur contribution à l'élaboration de « cartes cibles » de formation, tous dispositifs confondus (voie scolaire, apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés). Ils s'engagent à s'inscrire dans un processus de concertation et à apporter les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de travailler en commun à l'élaboration de la carte des formations.

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	100	0	100
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	0	0	0
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	0	0	0
DRAAF Scolaire hors BTS	0	0	0
DRJSCS DREES	0	0	0
Supérieur (uniquement Contrat de Branches 9)	1200	0	1200
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	900	0	900
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	2200	0	2200

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. **Anticipation et innovation pédagogique** : « Evènements Innovation – Economie – Formation (DEFIs) »

Afin d'inscrire les formations dans une dynamique prospective, les partenaires s'entendent sur leur participation à l'organisation d'évènements annuels destinés à rendre compte des dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les différents secteurs et filières relevant des 5 grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II. Ces évènements associent le monde économique, les partenaires de l'innovation et de la formation professionnelle.

Récapitulatif des engagements communs

SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
CPRDFOP Axe information – orientation – préparation à l'emploi	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
CPRDFOP Axe Identification des besoins	Baromètre des entreprises
CPRDFOP Axe Stratégie de réponse formation	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
CPRDFOP Axe Anticipation et innovation pédagogique	Contribuer à l'organisation des évènements DEFIs, en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle

III.2 - Engagements relatifs au Développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du SRDE-II sur le champ du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation pour le secteur des entreprises de Formation Professionnelle.

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

BOOSTER Filières	9.1.1	Accompagner les organismes de formation à l'élaboration de leur stratégie digitale
BOOSTER Filières	9.1.2	Accompagner la digitalisation administrative et commerciale des organismes de formation
BOOSTER Innovation	9.2.1	Appui à l'incubation et l'accélération de start up (Parcs d'innovation)
BOOSTER Innovation	9.2.2	Optimiser le dispositif PIA 3 territorialisé
BOOSTER Innovation	9.2.3	Sensibiliser aux technologies d'avenir
Plan EMPLOI	9.4.1	Création d'une régie digitale

III. 3 - Engagements relatifs au Développement des formations et de l'orientation professionnelle

De la même façon, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles pour le secteur des entreprises de Formation Professionnelle.

Ces engagements répondent aux 4 axes identifiés pour la déclinaison opérationnelle du CPRDFOP :

- Axe – information – orientation – préparation à l'emploi
- Axe – Identification des besoins
- Axe – Stratégie de réponse formation
- Axe – Innovation pédagogique et numérique

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Axe – Identification des besoins	9.6.1	Accompagner et former les formateurs au digital learning pour développer et déployer des méthodes pédagogiques innovantes
Axe – Stratégie de réponse formation	9.7.1	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans
Axe – Innovation pédagogique et numérique	9.8.1	Développer des formations digitales adaptées au Public Bas Niveau
Axe – Innovation pédagogique et numérique	9.8.2	Organisation d'un hackathon pour dynamiser la digitalisation des formations
Axe – Innovation pédagogique et numérique	9.8.3	Accompagnement à la digitalisation de l'offre de formation

IV) Pilotage, mise en œuvre et suivi du contrat

Le Contrat fait l'objet d'une gouvernance commune à ses composantes de développement économique d'une part et de formation professionnelle, d'autre part.

IV.1 - Instances décisionnelles et opérationnelles

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage est constitué afin d'assurer la coordination et le suivi du Contrat de Branche, dans le cadre des leviers et des objectifs définis par le SRDE-II et le CPRDFOP. Il est composé de chacune des parties signataires du contrat ou de leurs représentants dûment désignés.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du contrat :

- il assure le suivi des différentes « Fiches Engagement » inscrites au contrat, vérifie leur bon déroulement et réajuste leur déploiement ;
- il identifie les nouvelles orientations et valide les propositions de « Fiches Engagements » qui pourraient venir enrichir le contrat.

Il s'appuie pour ce faire sur la mise à jour des éléments de diagnostic économique et de formation figurant au présent contrat ainsi que sur les tableaux de bord de suivi y afférant.

Comité technique

Un Comité technique est constitué afin d'assurer l'animation et le secrétariat du contrat. Il est composé des représentants techniques dûment désignés par les différents signataires.

Le Comité technique se réunit au moins deux fois par an ; il assure le relais entre le comité de pilotage et les différents porteurs de Fiches Engagements ; Il procède à la convocation du Comité de pilotage, renseigne les tableaux de bord et assure la transmission des informations lui permettant d'assurer le suivi effectif du contrat.

Porteurs et groupes de travail techniques des Fiches Engagements

Un ou des porteurs de projet sont identifiés pour chacune des actions engagées.

Certaines « fiches Engagements » peuvent nécessiter la constitution de groupes de travail techniques spécifiques pour la mise en œuvre et le suivi de leur objet. La composition, le portage et les modalités de travail de ces groupes techniques sont organisés dans la fiche descriptive de chaque action.

Les différents porteurs d'action rendent compte de leurs travaux au Comité de Pilotage, via le Comité technique du Contrat.

IV.2 - Calendrier de mise en œuvre et vie du contrat

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires et prendra fin au terme de la durée du SRDE-II et du CPRDFOP.

Il pourra être modifié par voie d'avenant, notamment pour l'abrogation, la modification ou l'ajout de Fiches Engagements.

IV.3 – Suivi et évaluation

Le suivi du Contrat de Branche est assuré par le Comité de Pilotage.

Un tableau de bord permet de rendre compte de l'état d'avancement et du niveau de réalisation des différentes actions et engagements. Il s'appuie notamment sur les indicateurs de suivi identifiés par les partenaires pour chacune des actions et repris dans le cadre des « Fiches Engagement » jointes au contrat. Les éléments d'information physico-financiers permettant de les renseigner sont apportés par les différentes parties prenantes impliquées. L'optimisation de ces échanges d'information constitue en elle-même un objectif du contrat.

Le volet Formation des Contrats de Branches entre dans le champ de l'évaluation réalisée par le CREFOP au titre du CPRDFOP. Les éléments d'information nécessaires à la réalisation de cette mission sont apportés au CREFOP par le Comité de pilotage du contrat, ainsi qu'aux signataires du CPRDFOP dans le cadre du Comité de Pilotage de celui-ci.

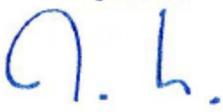
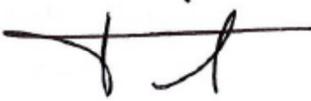
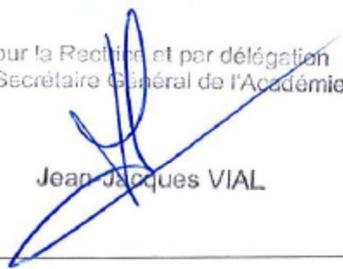
IV.4 – Résiliation du contrat

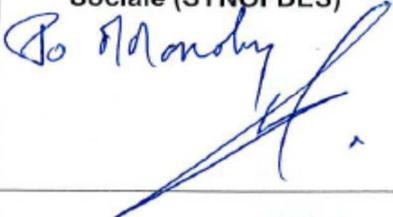
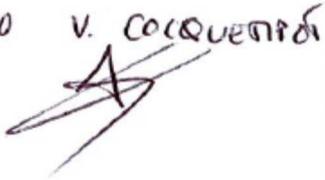
En cas de non-respect, par l'une ou par l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans le présent contrat et de ses annexes, en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions du contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

V) Annexes

- **Annexe 1** : Plan opérationnel global du contrat
- **Annexe 2** : Fiches Engagements génériques
- **Annexe 3** : Fiches Engagements spécifiques

Fait à Lille, le 30 OCT. 2019

<p>Pour l'Etat</p> <p>Michel LALANDE Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord</p> <p>Le préfet</p>  <p>Michel LALANDE</p>		<p>Pour le Conseil Régional Hauts de France</p> <p>Karine CHARBONNIER Vice-Présidente de la formation professionnelle</p> 
<p>Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille Rectrice de la région Hauts de France Chancelière des Universités</p> 	<p>Béatrice CORMIER Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités</p> <p>Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie</p>  <p>Jean-Jacques VIAL</p>	<p>Nadine CRINIER Directrice de Pôle Emploi Hauts de France</p> 
<p>Luc MAURER Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</p> 	<p>Michèle LAILLER-BEAULIEU Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi</p> 	<p>André BOUVET Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> 

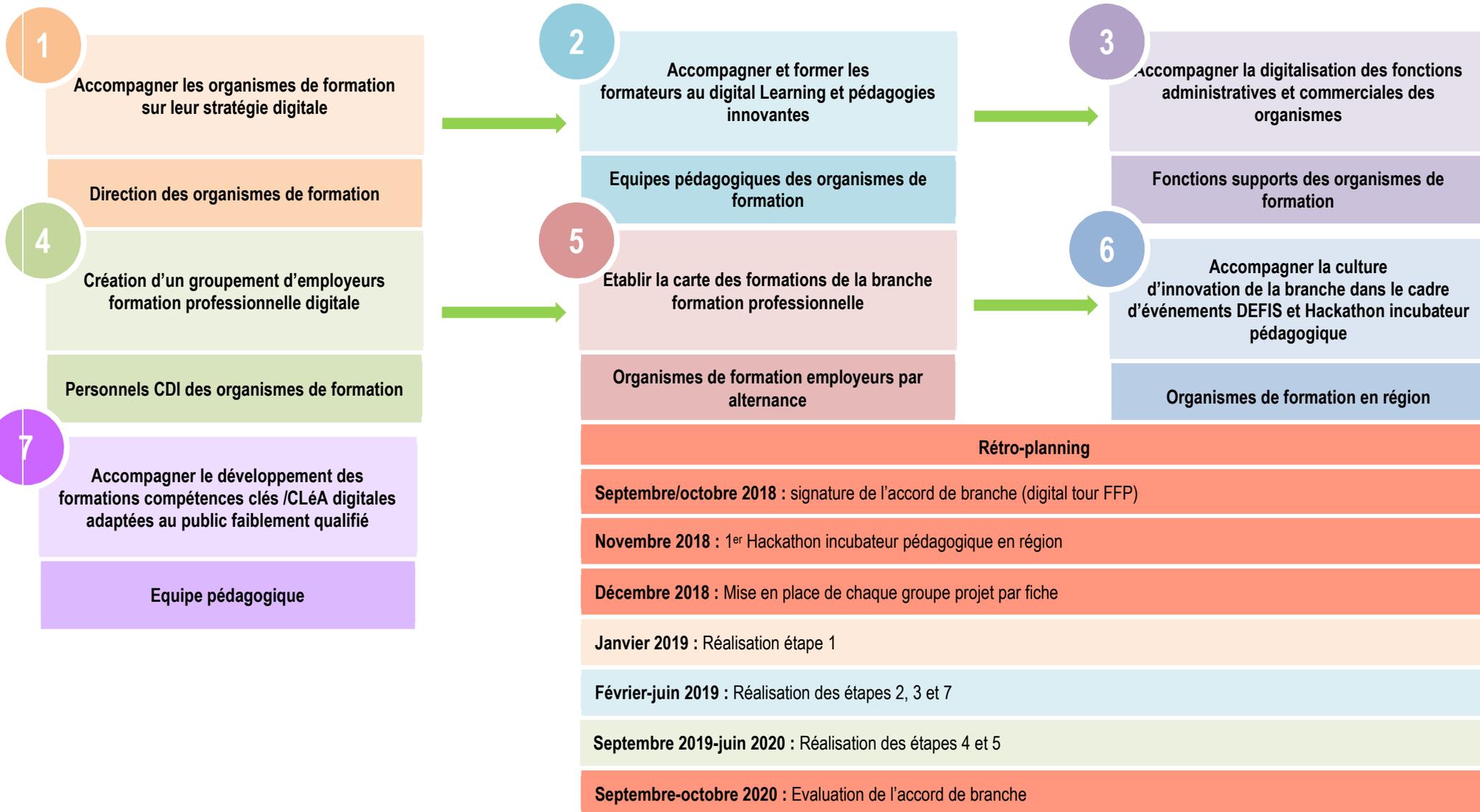
<p>Michel CLEZIO, Président du Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale (SYNOFDES)</p> 		<p>Jean-Marc HUSSON, Président groupe régional Hauts de France, pour la Fédération de la Formation Professionnelle</p> 
<p>Vincent COCQUEMPOT Conseiller académique à la formation continue dans l'enseignement supérieur (CAFCEC) pour l'académie de Lille</p> 		<p>Patrice COOREVITS Conseiller académique à la formation continue dans l'enseignement supérieur (CAFCEC) pour l'académie d'Amiens</p> <p>PO V. COCQUEMPOT</p> 

ANNEXES

CONTRAT DE BRANCHES N°9

Annexe n°1 – Plan opérationnel global du contrat de branche

Formation professionnelle



Annexe n°2

Fiches engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Plan	
Intitulé	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Proch Emploi, Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Nature du dispositif	Filières/ Innovation Réaliser et partager une « cartographies des outils et compétences Recherche et Innovation (Centres techniques, plateformes, ...) en région -> vecteurs de transversalité.
Objectif(s)	- Identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, ... créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,
Mode	
Bénéficiaires directs	Entreprises / centres techniques
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Etablissement d'enseignement et de recherche
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Plan	
Intitulé	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
Portage / Co-portage	Région Branches Professionnelles
Partenariat	Opérateurs Booster Filières, Centres Techniques, Pôles de compétitivités, Team Export Agence Hauts-de-France Innovation Développement, Parcs d'innovation...
Nature du dispositif	Actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le recours à l'ingénierie des acteurs partenaires de l'écosystème au regard de leur expertises et réseaux et l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Dynamiser le recours aux dispositifs d'accompagnement économique (sous réserve d'éligibilité) mis en place par la région ou ses partenaires
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de présentation et d'explication de l'offre de services de l'écosystème régional - Former les référents identifiés au sein des branches à la bonne connaissance desdits acteurs et dispositifs afin d'en faciliter le relais et donc leur mobilisation
Bénéficiaires directs	Entreprises
Bénéficiaires indirects	Région /Branches
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi

Axe	Axe : Information, orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
Description action(s)	<p>Développement d'une plateforme régionalisée dédiée à l'orientation et à l'information « Mon orientation en Hauts de France » :</p> <p>La plateforme intègre une régionalisation de l'applicatif national de l'ONISEP « mon orientation en ligne » en proposant des réponses par mail, chat et numéro vert sur l'orientation en région. Elle propose des pages thématiques d'informations régionales qui reprennent notamment des contenus ONISEP et Région. La plateforme reprend des contenus ONISEP et Région pour valoriser en Hauts-de-France les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir, et les aides régionales qui peuvent être mobilisées dans les projets d'orientation/d'apprentissage des jeunes.</p> <p>Accessible depuis l'ensemble des ENT des lycées des Hauts-de-France, elle permettra d'apporter une information ciblée, locale, et actualisée aux lycéens/étudiants, apprentis, ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>L'ambition de cette plateforme est dans un second temps d'être accessible depuis les antennes territoriales afin de proposer un conseil en orientation ciblé pour les familles des territoires tenant compte des entreprises locales, des lieux de formation, des possibilités de recrutement...</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p>
Public cible	Lycéens et étudiants jusque bac+3 ; apprentis
Porteur(s)	Région - ONISEP
Partenaires associés	Branches professionnelles - DRAAF
Dispositif(s) mobilisable(s)	Plateforme « monorientationHdF »
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mise à disposition de la plateforme « monorientationHdF » pour l'intégration de contenus
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité - liens éventuels vers des outils développés par les Branches professionnelles
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	- fourniture d'éléments à intégrer à la base d'information

2. Identification des besoins de formation

Axe	Axe : Identifier les besoins de formation
Intitulé	Baromètre des entreprises
Description action(s)	<p>La Région lance un « baromètre des entreprises » à l'échelle des Hauts-de-France. Pour établir ce baromètre, une enquête sera menée auprès des entreprises de tous les secteurs marchands, des associations et des hôpitaux. Près de 3000 entreprises seront interrogées par téléphone, avec l'idée de renouveler le baromètre tous les 3 ans pour suivre leurs préoccupations.</p> <p>L'objectif principal de cette enquête est d'interroger les entreprises sur leurs besoins en termes d'emploi et de formation. L'enquête s'intéressera aux problématiques de recrutement et de formation ainsi qu'aux dynamiques de développement à plus long terme qui permettront d'anticiper les compétences recherchées demain (innovation, économie circulaire et de la fonctionnalité...).</p>
Public cible	Acteurs de la formation Acteur du développement économique et de l'innovation
Porteur(s)	Région Hauts de France
Partenaires associés	Branches Professionnelles
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Prestataire
Engagements partenaires publics	La Région s'engage à porter le projet, en s'appuyant sur ses compétences internes et des compétences externes pour la réalisation de l'enquête. Elle s'engage à analyser les résultats et à les diffuser aux partenaires.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les Branches s'engagent à sensibiliser les entreprises du panel relevant de leur secteur. Elles contribueront à au travail d'interprétation des résultats de l'enquête.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Production et diffusion des résultats de l'enquête

3. Stratégies de réponse formation

Axe	Axe Stratégies réponses formation
Intitulé	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Enseignement supérieur Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic émettre des préconisations contribuant à renforcer la cohérence entre les besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Mesurer l'impact de cette projection sur l'offre de formation en direction des actifs - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures et de fermetures potentielles afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification - Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers...
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche - Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe de travail technique « carte cible » - Fourniture par la Branche de données et éléments d'évaluation des besoins de recrutement à 5 ans - Elaboration des préconisations d'ouverture et fermetures potentielles

4. Anticipation et innovation pédagogique

Axe	Axe : Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle
Description action(s)	<p>Les DEFIs constituent un événement annuel réunissant les acteurs de du développement économique, de l'innovation et de la formation professionnelle, autour des enjeux d'innovation et de leurs impacts en terme d'évolution des activités, des emplois et des compétences.</p> <p>Ils répondent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une culture commune et des synergies opérationnelles en favorisant la connaissance, les échanges et la coopération entre les acteurs économiques et de la formation, l'emploi, l'orientation, de la recherche et de l'innovation - Alimenter et valoriser les actions innovantes et leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation - Nourrir les spécialisations intelligentes de la SRI-SI <p>Ils s'inscrivent dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, organisées à l'initiative de la Région. Ils s'organisent selon les grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TRIMA - HUB - GENERATION S - WELCOME EU - CREA HdeF
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises, acteurs économiques - acteurs de l'innovation et de la recherche - acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles
Porteur(s)	Région, Etat, Autorités académiques
Partenaires associés	Structures « Booster filières », Branches professionnelles,...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Rencontres Régionales de l'innovation, Structures « Booster filières »
Opérateurs éventuels	C2RP, ARDI
Engagements partenaires publics	La Région pilote les événements, en lien avec les partenaires de l'Etat, et assure leur organisation en s'appuyant sur les outils de développement de l'innovation et de la formation (ARDI et C2RP).
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les Branches professionnelles apportent leur concours à l'organisation des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la participation aux instances d'organisation - en contribuant au repérage des dynamiques d'innovation - en mobilisant la participation des entreprises.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des événements annuels - Nombre d'entreprises participantes

Annexe n°3

Fiches Engagements spécifiques

Pour le SRDE-II

N° fiche engagement	9.1.1
Axe	ANTICIPATION INNOVATION PEDAGOGIQUE (Booster Filières)
Intitulé	Accompagner individuellement les organismes de Formation privés à l'élaboration de leur stratégie
Actions, outils, cadres d'intervention, pratiques existantes et parfois territoriales	Actions, outils et cadres d'intervention existants <ul style="list-style-type: none"> - Etude de l'Agefos PME sur l'impact du numérique - Diagnostique de maturité digitale proposé par les OPCA (OPCALIA, Agefos PME) - PIA FFP/OPCALIA (jusqu'au 31.12.2022) - ADEC PACTE OF HDF (jusqu'au 31.12.2018) - Appui conseil OPCA - ...
Public cible	Dirigeants d'OF
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Autodiagnostic digital - Ateliers managériaux et séminaires collaboratifs (ex : digital tous en octobre 2018 ...) pour amorcer le chantier régional - Accompagnement stratégique individuel dans le cadre d'un appui conseil (plafonné à 10 jours)
Porteur	FFP
Partenaires	AROFESSEP/ SYFNOFDES – DIRECCTE OPCA – REGION
Dispositif(s) mobilisable(s)	BRANCHES : PIA FFP OPCALIA Hauts de France ADEC Pacte OF Hauts de France Région : dispositif Booster Filières
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Co-financement PIA (50%) Co-financement ADEC (50%)
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'OF engagés dans la (environ 100) - Nombre d'autodiagnostic réalisés - Nombre de participants aux ateliers et séminaires - Nombre d'accompagnements réalisés

N° fiche engagement	9.1.2
Axe	Booster Filières
Intitulé	Accompagner la digitalisation administrative et commerciale des organismes de formation
Description action(s)	<p>La communication digitale est une priorité pour beaucoup d'organismes de formation même pour les moins avancés sur le sujet. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - passer du « print » au zéro papier (considération RSE et économique) par la dématérialisation de tout le matériel de communication institutionnelle et le catalogue - faire connaître son savoir-faire dans un contexte de forte concurrence en développant sa notoriété - via le site internet : référencement naturel, campagnes de référencement, Adwords, inscriptions à tous les sites de référencements de l'offre de formation... - via les réseaux sociaux que les organismes de formation commencent à explorer - via la création et l'alimentation d'un blog - capter de nouveaux clients : <ul style="list-style-type: none"> - de nouveaux marchés, notamment le marché des « consommateurs finaux de la formation » : une orientation de la communication du site internet résolument tournée vers les individus dans une approche BtoC, jusqu'à la mise en place du « Click to chat » pour communiquer avec un commercial - davantage de clients en augmentant la couverture potentielle auprès d'un nombre de cibles élargies : en communiquant mieux (et en proposant des produits accessibles à un plus grand nombre grâce aux modalités à distance) - mais aussi d'intégrer le site internet dans la stratégie d'automatisation des tâches : liens directs entre le site et le CRM par le biais de formulaire en ligne par exemple. - (la fonction marketing semble par contre moins investie) <p>Impulser et Accompagner la transformation de la pratique professionnelle des personnes occupant une Fonction support via le développement d'outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de digitalisation administrative et financière (inc. RGPD) via des ERP - de digitalisation marketing - de gestion de la qualité en phase avec les exigences de la future agence gouvernementale France Compétences

	<p>Support</p>	
	<p>SUIVI ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE</p>	
	<p>Développement des outils de gestion interne et externe (échanges avec les financeurs...) > <i>Maîtrise des outils digitaux</i></p>	
	<p>SYSTEMES D'INFORMATION</p>	
	<p>Intégration de l'ensemble des systèmes digitaux de l'organisme de formation > <i>Maîtrise technique sur les nouvelles normes, langages informatiques, développements Web, ...</i> > <i>Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, ...</i></p>	
	<p>MANAGEMENT, DIRECTION</p>	
	<p>Des changements importants dans les organisations : > <i>Conduire le changement</i> > <i>Développement du travail collaboratif et à distance</i> > <i>Adapter son management à de nouvelles organisations</i></p>	

	<p>Famille métiers du Développement</p> <p>PROMOTION</p> <p>Développement de la communication/promotion digitale : > <i>Maîtrise des usages des différents canaux de communication digitale et de leurs modes de communication</i></p> <p>MARKETING</p> <p>Mobilisation des outils digitaux pour élargir et fidéliser les clients > <i>Maîtrise des techniques du Webmarketing, d'acquisition de trafic, des outils de mesures d'audience, ...</i></p> <p>COMMERCIALISATION</p> <p>Conseil des clients sur les aspects techniques de la formation : > <i>Compétences techniques minimales pour répondre à des questions de premier niveau sur la faisabilité technique de la mise en œuvre</i></p>
Publics cibles	Personnes occupant une fonction support dans les organismes de formation
Porteur(s)	FFP – AROFESEP/SYFNOFDES
Partenaires associés	Etat-Région-OPCA
Dispositif(s) mobilisable(s) et outils existants	Actions, outils et cadres d'intervention existants Etude AGEFOS PME sur l'impact du numérique PIA FFP/OPCALIA ADEC PACTE OF Fonds d'innovation Contrat de développement BPI
Opérateurs éventuels	Prestataires spécialisés dans le digital
Engagements partenaires publics	PIA filières (innovation de services) Direccte HDF/ADEC PACTE OF
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Mobilisation des entreprises
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre d'OF engagés dans la démarche : 50% des OF éligibles aux financements Nombre de participants aux sessions de formation Taux d'équipement numérique (ERP, CRM, site internet, réseaux sociaux, ...)

N° fiche engagement	9.2.1
Axe	Booster Innovation
Intitulé	APPUI A L'INCUBATION et L'ACCELERATION DE START UP (Parcs d'innovation)
Description action(s)	Afin de permettre un accompagnement optimal des projets innovants issus des branches, il convient de favoriser les interactions avec le réseau régional nouvellement constitué des Parcs d'Innovation en Hauts-de-France ainsi que l'offre de services liée. Intérêt : augmenter le potentiel de sourcing pour les Parcs & permettre aux acteurs des Branches de connaître l'offre régionale en matière d'accompagnement de projet innovant sur leurs domaines d'intervention.
Porteur	LA REGION (DPE - DFP) / Hauts de France Innovation Développement
Partenaires associés	Les Parcs d'Innovation (12 au 17 juin 2018)
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Incubateurs et Accélérateurs de projets innovants ❖ Offre de formation au management de l'innovation ❖ Fonds d'incubation régional et Allocation à l'incubation
Opérateurs éventuels	Euratechnologies, Plaines Image...
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagnement du réseau régional des parcs d'innovation (financement de l'offre de services relatives à l'Incubation et l'Accélération) : 1,7 M € par an ❖ Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branches s'engagent dans le processus de sensibilisation à l'offre de services et au sourcing de « candidats » ; ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser un temps d'échanges par CB afin de permettre aux Parcs d'innovation concernés de venir présenter leur offre de services.

N° fiche engagement	9.2.2
Axe	Booster Innovation
Intitulé	OPTIMISER LE DISPOSITIF PIA 3 TERRITORIALISE (Volet PME et Volet Filières)
Description action(s)	<p>Proposer aux branches un temps annuel de présentation du dispositif en partenariats avec BPI France sur la durée de validité du partenariat à savoir 2018 – 2020.</p> <p>Il s'agit de faciliter l'accès au dispositif des PME de chacune des branches pour HdF Inno PME d'une part et permettre la concrétisation de projets structurants (à finalité économique) intra Branches ou Interbranches pour le HDF Inno Filières.</p> <p>Modalités : Organisation d'un temps spécifiques organisé par CB (ou inter CB) avec l'appui des opérateurs Booster Filières.</p>
Porteur	LA REGION (DPE, DAEN ...) / Hauts de France Innovation Développement
Partenaires associés	Direccte / BPI
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dispositif PIA 3 Etat – Région « territorialisé » Hauts-de-France ; ❖ Appui conseil auprès des entreprises et branches dans la qualification des projets soumis et appui technique à la formalisation.
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagnement financier des projets éligibles : enveloppe de 35 M € sur 3 ans (2018-2019-2020) à parité Etat et Région ; ❖ Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière) ; ❖ Facilitateur sur des projets RH « innovants » en mode « lab ».
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branches s'engagent dès le début de l'action dans le processus de recrutement et de formation ; ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser une réunion annuelle

N° fiche engagement	9.2.3
Axe	SRDEII - Contrat de développement
Intitulé	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Description action(s)	<p>Proposer l'organisation d'une journée technologique dédiée (Inter Branches) sur des sujets d'actualités et d'enjeux transverses.</p> <p>Illustrations : Intelligence Artificielle, Matériaux, Réalité Virtuelle et Augmentée, Automatisation et Robotisation, Fabrication additive, Modélisation conception 3D...</p> <p>Intérêt : permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux technologiques, économiques et sociétaux liés à l'émergence de ces technologies et favoriser une meilleure connaissance des ressources en région.</p>
Porteur	LA REGION (DPE – DRESS...) / Hauts de France Innovation Développement
Partenaires associés	Réseau académique régional, Universités, centres techniques et plateformes de transfert, parcs d'innovation...
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Animation via Hauts de France Innovation Développement avec mobilisation des ressources académiques, économiques, techniques en région (pôles de compétitivité, laboratoires, centres techniques, offreurs de solutions, prospectivistes...).
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Mobilisations d'experts.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : <p>Organiser une première séquence collective (thème à identifier)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> <p>Nombre de participants</p>

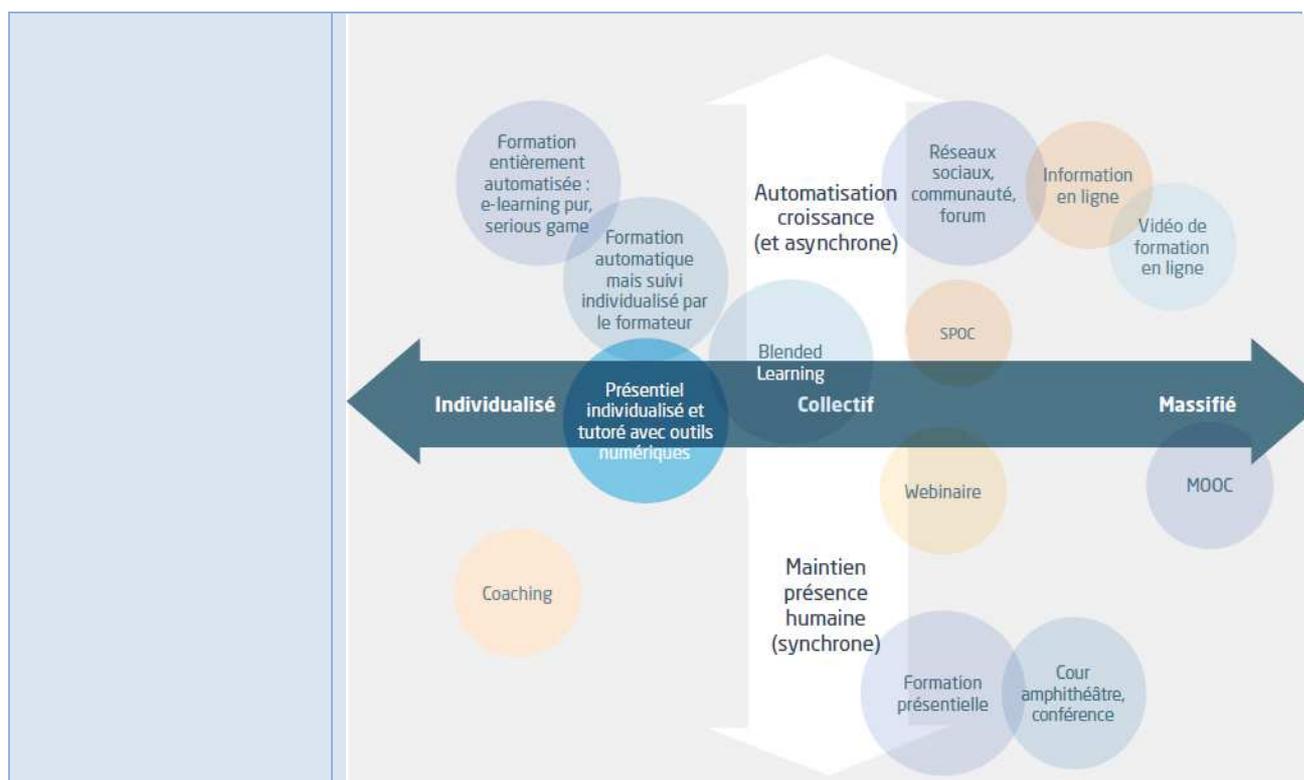
Pour le plan emploi

N° fiche engagement	9.4.1
Axe	Plan Emploi
Intitulé	Création d'une régie digitale de branche : vers une solution simple à une problématique quotidienne pour sécuriser l'activité des formateurs et organismes de formation
Description action(s)	<p>Développement d'une application permettant l'optimisation des RH (maintien et sécurisation de l'emploi des salariés de la branche) ciblant en priorité les salariés en CDI.</p> <p>S'appuyer sur des solutions technologiques existantes en région comme Jobdeal (incubé à Euratechnologies) qui permet de mettre en réseau les salariés et leur entreprise afin de partager les missions disponibles en interne entre centres de profits ou dans une communauté d'entreprises différentes. Permettant aux salariés à temps partiels ou en situation de sous-emploi d'augmenter leurs contrats de manière totalement volontaire et aux entreprises d'optimiser leurs coûts et de réengager leurs salariés.</p>
Public cible	Formateurs et Fonctions supports
Porteur(s)	FFP – AROFESEP/SYFNOFDES
Partenaires associés	ESN – Universités
Dispositif(s) mobilisable(s)	PIA3 Filières (Etat/Région) pour les PME FEDER pour les outils numériques mutualisés (à étudier soigneusement)
Opérateurs éventuels	Start'up ou ESN spécialisées dans l'intermédiation emploi
Engagements partenaires publics	PIA 3 Filières (Etat/Région) pour les PME
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en recherche action avec l'université - Développer un système de sous-traitance performant au sein de la branche pour mutualiser les plannings et optimiser les temps de travail (quotas de face à face) des formateurs
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un cahier des charges et réalisation du plan d'actions - Nombre et diversité des participants à la régie. - Définition des formes juridiques porteuses - Suivi de l'expérimentation et généralisation

Pour le CPRDFOP

2. Identification des besoins de formation

N° fiche engagement	9.6.1
Axe	Besoins Emploi-Formation (+ Booster innovation)
Intitulé	Accompagner et former les formateurs au digital learning pour développer et déployer des méthodes pédagogiques innovantes
Description action(s)	<p>La dématérialisation progressive de l'offre de formation comme le renouveau des pratiques pédagogiques liées à de nouveaux comportements générationnels impose une nette évolution de la profession. Selon les dirigeants d'organismes, les sujets de ressources humaines comptent parmi les principaux freins à la transformation des structures, par insuffisance de compétences de conception multimédia notamment. Les formateurs sont contraints à un important effort de formation aux ressources numériques et aux nouvelles possibilités d'ingénierie pédagogique ; ils doivent parfois opérer des choix de spécialisation (par exemple, entre conception et animation, ou entre formation en présentiel ou tutorat en ligne). Ils font également face à l'apparition de nouveaux métiers (community manager, tuteur en ligne, formateur multimédia...).</p> <p>Ils sont contraints à une adaptation forte de compétences, avec une nécessité de formation personnelle aux ressources numériques et aux nouvelles possibilités d'ingénierie pédagogique. Ils font également face à l'apparition de nouveaux métiers, à de possibles impacts en termes d'organisation du temps de travail et au risque d'évolution rapide de leurs conditions d'embauche et d'emploi.</p> <p>L'affirmation prévisible des formations digitales aura plusieurs conséquences sur le métier de formateur :</p> <ul style="list-style-type: none">– un changement de posture, ressenti, par certains, comme une possible perte de statut ;– des enjeux, encore mal mesurés, d'ajustement des temps de travail ;– la montée en puissance de tâches de conception pédagogique nécessitant de nouvelles compétences ;– une possible diversification/segmentation des profils professionnels. <p>Sous l'effet des multiples innovations de l'enseignement numérique, la place du formateur/animateur est amenée à évoluer : inscrit dans une société de la connaissance et dans des démarches de social learning, il ne sera plus nécessairement l'émetteur principal du savoir prodigué en formation. La part de transmission s'amenuisera au profit d'un rôle d'accompagnement vers le savoir. Il est appelé de plus en plus à intervenir à distance, dans une logique, parfois, d'enseignant – classe virtuelle – mais, parfois, aussi, de tuteur, d'accompagnant. Confronté à l'adaptive learning, il pourra à terme déléguer une partie de l'ajustement pédagogique à la machine. Le métier d'animateur de formation supposera donc à l'avenir un socle de compétences numériques, et, en fonction des ressources plus spécifiques mobilisées, des compétences ciblées (tutorat à distance, classe virtuelle, classe inversée ...).</p> <p>Les actions de transformation :</p> <ul style="list-style-type: none">– Mettre en place un laboratoire d'innovation pédagogique (Cluster/incubateur) qui intègre au cœur de la conception pédagogique la réalité augmentée et l'intelligence artificielle pour les mises en situation de travail– Organiser un Hackathon (voir fiche engagement spécifique dédiée)– Monter en compétences les formateurs sur le digital learning



Public cible	Formateurs permanents des OF
Porteur(s)	FFP – AROFESEP/SYFNOFDES
Partenaires associés	Start up, edtech, Université de Lille, Euratechnologies, Plaine images, Serre numérique
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Une offre diplômante du département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Lille, du DUFA au Doctorat (avec UC spécifique), licence pro Medi@Tic, Parcours IPM (blended learning)... – Un dispositif d'accueil, de reprise des études, de VAE/VAP... – ADEC PACTE OF (jusqu'au 31.12.2018) – Accompagnement de l'appareil de formation dans le cadre de la logique pluriannuelle du Plan Investissements Compétences (PIC)
Opérateurs éventuels	<ul style="list-style-type: none"> – Universités – Prestataires de formation spécialisés
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> – Dispositif ARDAN, pour le financement d'une mission de chef de projet pour le cluster et la formation de formateurs – Format innovation (Région DFP)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en place et participation à l'HACKATHON – Participation aux travaux du laboratoire – Participation au Cluster – Promouvoir les actions de formation de formateurs – Organiser la mise en place des sessions (choix, planification, ...)
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de sessions de formation mises en place (en présentiel ou à distance) – Nombre d'OF ayant formé au moins un formateur référent -> 50 % des salariés issus des OF éligibles – Nombre de participants à l'HACKATHON (voir fiche dédiée) – Nombre de partenaires associés au Cluster

3. Stratégies de réponse formation

N° fiche engagement	9.7.1
Axe	Axe 3 Stratégies réponses formation
Intitulé	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche « Mutations de la formation professionnelle »
Portage / Co-portage	Universités Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Autres
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic, proposer des recommandations afin de permettre une mise en cohérence des besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 2 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures et de fermetures potentielles afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, données qualitatives sur les évolutions technologiques des filières, les disparitions éventuelles de métiers ...
Calendrier	Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)

<p>Pistes de réflexion et premières hypothèses (à la signature du contrat de branche)</p>	<p>Identifier sans délai les compétences et les impacts métiers de la digitalisation dans les 3 ans à venir dans les organismes de formation afin de décliner l'offre de formation et le ciblage de produits existants. Ce travail sera amorcé par la branche des organismes de formation via la diffusion avant la fin de l'année, sur un site internet dédié, du référentiel des activités et compétences des métiers de son secteur d'activité. Grâce à une entrée par compétence vers les métiers, l'objectif est de permettre tout autant aux personnes souhaitant s'orienter dans la branche, qu'aux acteurs de la GPEC dans les organismes de formation ou qu'aux professionnels de l'orientation d'avoir tous les éléments pour bâtir des parcours de formation. Ce site permettra à partir d'une entrée par compétence d'accéder aux métiers de la branche. Le référentiel a été réalisé avec le cabinet spécialisé Co&Sens grâce à un financement d'Opcalia. Le site interactif a bénéficié d'un co-financement d'Agefos PME et son ergonomie permettra de répondre aux besoins de ses différents publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner par la formation continue le besoin de montée en compétences des assistantes techniques et administrative - Conforter l'offre de formation dans le supérieur via les universités de Lille et Amiens et le CNAM composée d'un socle de 9 formations certifiantes. - Amplifier le découpage des diplômes en blocs de compétences notamment sur des blocs spécifiques au digital learning et aux outils numériques. - Ouvrir la licence « medi@Tic » à l'apprentissage. - Augmenter les parcours du Titre professionnel « chef de projet digital » en apprentissage et en formation continue. - Créer un 3eme CQP de branche « habilitation numérique »
---	--

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	100	0	100
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	0	0	0
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	0	0	0
DRAAF Scolaire hors BTS	0	0	0
DRJSCS DREES	0	0	0
Supérieur (uniquement Contrat de Branches 9)	1200	0	1200
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	900	0	900
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	2200	0	2200

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. Anticipation et innovation pédagogique

N° fiche engagement	9.8.1
Axe	Axe 4 Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Développer des formations digitales innovantes adaptées au Public Bas Niveau
Description action(s)	Mise en place d'un e-campus compétences clés /CLEA en région HDF et expérimentation, en particulier en milieu rural sous la forme d'une plateforme multi-services avec point relais territoriaux comme les médiathèques Disposer d'une offre FOAD sur l'ensemble des compétences clés et CLEA pour les demandeurs d'emploi et les salariés
Public cible	Public en situation d'illettrisme et de fracture numérique
Porteur(s)	AROFESSEP/SYFNOFDES - FFP
Partenaires associés	Universités, Réseau des APP, ID6
Dispositif(s) mobilisable(s)	BRANCHES : REGION : SIEG formation compétences clés ETAT : PIC
Opérateurs éventuels	Onlineformapro, Dalia (à définir)
Engagements partenaires publics	Accompagnement de l'appareil de formation dans le cadre de la logique pluriannuel du Plan Investissements Compétences (PIC)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Pilotage groupe projet e-campus compétences clés/CLÉA en région
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation FOAD/e-campus compétences clés/CLEA pour 100 parcours/50% d'attestations CLEA délivrées - Expérimentation compétences clés européennes en lien avec l'APP (SOFTSKILLS)

N° fiche engagement	9.8.2
Axe	Axe 4 Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Hackathon Innovation pédagogique en formation continue un événement créatif pour innover numériquement en formation continue notamment vers les publics éloignés dans les Hauts-de-France
Constats	<p>Les discussions lors des échanges lors des négociations de l'accord de branche 9 relatif aux métiers de la formation professionnelle ont montré le besoin et l'envie de ces structures de revisiter leurs modalités de travail à l'heure du numérique, en partant de plusieurs constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le numérique est approprié par 85% des français. Les attentes de ces français sont fortes en termes de débits, de services, avec un usage aisé pour la plupart. Mais les personnes en plus grandes difficultés sont à la peine de manière cumulative : précarité, emploi, capacité de construire sa formation... beaucoup leur échappe et pour le moment le numérique n'est pas encore une opportunité, mais un frein de plus. - L'usage des outils numériques dans le domaine de la formation est sorti de sa phase d'expérimentation dans le champ de la formation initiale (l'enseignement supérieur, secondaire et peu à peu en primaire). Les outils y ont été passés au banc test avec une généralisation en cours. - L'innovation pédagogique que les outils numériques permettent commence à trouver sa voie durable au-delà des effets de mode, de technologies attirantes, en recherchant les effets pédagogiques tout en permettant d'élargir leurs champs. - Dans la suite de ce mouvement, de manière disruptive, le monde digital des start-up avec de fortes levées de fonds s'est saisi de ces enjeux avec le vocabulaire « EdTech ». Gratuits ou payants ces plateformes proposent une offre réellement nouvelle, largement accessible, pour ceux qui savent s'en saisir, donc pas nécessairement les publics les plus sensibles et pour qui la formation continue est un enjeu majeur. - Parallèlement, les acteurs de la formation continue, après avoir été très innovants et militants, puis étant entrés dans une phase de professionnalisation et de massification, se trouve désormais confronté à sa nécessaire appropriation du numérique. Les fédérations les représentants ont la volonté de prendre ce virage qui sinon les marginaliseraient définitivement de l'offre de formation visible des habitants de plus en plus incités à choisir eux même leur formation. - La Région, sous l'angle de la formation continue comme de l'action économique, souhaite qu'émerge en Hauts-de-France une véritable « filière » de l'innovation pédagogique numérique (Ed Tech ; animation par Euratechnologies) au service de cette transformation de la formation continue qui doit rester inclusive. - De là est née l'idée d'un événement créatif de type « hackathon » permettant de croiser ces deux cultures et de les laisser exprimer le meilleur de leurs métiers, de co-imaginer des solutions numériques innovantes, d'adapter des outils aux contextes spécifiques de la formation continue des publics sensibles. Cet événement serait à la fois un temps fort de lancement de la filière « Ed Tech » et du plan global de transition digitale de la branche (voir autres fiches engagement CB9).
Description action(s)	Les hackathons sont des événements de créativité intenses (48h non-stop, équipes pluridisciplinaires concurrentes, tenant d'imaginer des innovations en réponses à des défis/besoins proposés en début

	<p>d'événement, avec remise de prix et accompagnement des projets prometteurs)</p> <p>Ces événement créatifs type hackathons sont envisagés à la fois car ils sont pensés pour faire des rencontres nouvelles donc fertiles croisant capacités numériques et enjeux de société.</p> <p>Cet événement partirait donc des enjeux actuels de la formation professionnelle, des difficultés à atteindre ses objectifs et cibles dans les moyens qui sont les leurs, et stimuler l'inventivité des acteurs du numérique (déjà positionnés sur les EdTech ou pas) pour imaginer de nouvelles solutions pédagogiques qui généreraient aussi de nouvelles activités.</p> <p>Au-delà des innovations (services, produits) qui en émergeront, c'est aussi la mise en relation entre le monde « start-up / Ed Tech » et le monde « acteurs de la formation professionnelle / innovation pédagogique » qui sera l'enjeu de cet événement.</p>
Public cible	Dirigeants et Personnel des organismes de formation
Porteur(s)	Le portage n'est pas encore stabilisé, mais pourrait être proposé par Euratechnologies et/ou L'université de Lille.
Partenaires associés	<p>Euratechnologies souhaite, avec l'appui de la Région et de la MEL, stimuler le secteur des EdTech comme puissant facteurs de développement économique. Euratechnologies et La Plaine Image ou d'autres acteurs digitaux pourraient mobiliser les start-up et autres créateurs numériques, mais aussi des designers etc.</p> <p>La Région pourrait mobiliser ses contacts pour faire venir des étudiants (numérique, design métiers de la formation...) qui intégreraient les équipes pluridisciplinaires du hackathon.</p> <p>Les associations des professionnels de la formation professionnels FFP et AROFESEP/SyNOFDES pourraient être ceux qui exposeraient les enjeux de la formation, ses contraintes, sources de stimulation de la créativité. D'autres acteurs de la formation professionnelle seraient bien sur les bienvenus dans l'événement lui-même, dans les équipes mixtes ou les équipes de coaches.</p> <p>Le lieu pourrait être non pas un lieu « tech » (type Euratechnologies) ou un lieu « classique » de la formation professionnelle.</p>
Dispositif(s) mobilisable(s)	Dispositif régional INS'pir de soutien (méthodes, partenaires, financement) à l'organisation d'événements créatifs
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - La Région – MDUN pourra soutenir (appui de coordination et mise en relation, méthode, financement via INS'pir) l'événement, - Euratechnologies et l'Université de Lille peuvent être lieu d'accueil du hackathon - Les FFP et AROFESEP/SyNOFDES proposent de mobiliser les partenaires du cluster « Passerelle Numérique »
Calendrier	Automne 2018, début 2019
Engagements professionnelles et/ou entreprises	Participation du personnel expert des organismes de formation au Hackathon selon cahier des charges
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'événement : 1 en fin 2018 début 2019 - Nombre de structures « formation » ou « start-up » présentes : cible à 100 - Nombre d'innovations ou projets émergés : 12 - Nombre de ces projets accompagnés par les acteurs partenaires : 6 - Effets induits sur la communauté « EdTech » et sur celle « Formation professionnelle », là difficile à anticiper.

N° fiche engagement	9.8.3
Axe	Axe 4 Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Accompagnement des organismes de Formation privée dans la digitalisation de leur offre de formation
Description action(s)	<p>Le projet vise à accompagner les organismes de formation souhaitant investir dans l'adaptation de leur offre de formation au digital.</p> <p>Deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'un diagnostic approfondi de l'organisation et des usages du numérique (diagnostic, préconisations, feuille de route opérationnelle...) - L'appui d'un consultant pour la digitalisation de l'offre de formation (appui technique et stratégique).
Public cible	Organismes de formation du secteur privé
Porteur	AGEFOS PME
Partenaires	FPSPP- DIRECCTE- FFP – AROFESSEP
Dispositif(s) mobilisable(s)	POEC digitales ADEC
Opérateurs éventuels	Consultant (référéncé ou libre choix de l'organisme de formation)
Engagements partenaires publics	Mobilisation de l'ADEC (Direccte Hauts-de-France)
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Promotion du dispositif au sein des adhérents de la branche
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	10 organismes de formation engagés